



Rapport

d'activités

2014

LYON CONFLUENCE

WWW.LYON-CONFLUENCE.FR

GRANDLYON
la métropole

Rapport d'activité 2014





Sommaire

Partie

Page

— 6 2014, une année charnière
— — 8 L'avancée du projet

1 La ville durable

— 13 Construire la ville de demain
— — 17 Une mixité confirmée et affinée
— — — 19 Des espaces publics créateurs de liens

2 Confluence 1

— 23 Un quartier qui bouge
— — 25 La ZAC 1 bientôt finalisée
— — — 27 Rives de Saône, la métamorphose
— — — — 29 Commercialisation, où en est-on ?

3 Confluence 2

— 33 Le quartier du Marché en pleine effervescence
— — 35 Perrache / Sainte-Blandine, le quartier
se renouvelle aussi

4 Communication et concertation

— 41 Accueillir, informer, concerter

5 L'aménageur

— 48 Les missions de l'aménageur
— — 49 Carte d'identité
— — — 50 Les temps forts en 2014

2014, une année charnière

Année de changements pour l'aménageur, 2014 a aussi été celle d'une réflexion poussée sur le retour d'expérience. Objectif: poursuivre une démarche d'exemplarité et d'équilibre dans l'offre proposée aux habitants, entreprises et commerçants. Les explications de Pierre Joutard, directeur général de la SPL Lyon Confluence.

Une année de changements et de confiance renouvelée

« 2014 a été marquée par le départ de Jean-Pierre Gallet, directeur général fondateur de la société depuis quinze ans, auprès duquel j'ai œuvré pendant huit ans en tant que directeur adjoint. J'ai pris ma nomination à ce poste, lors du conseil d'administration du 30 juin dernier, comme une marque de confiance renouvelée pour l'ensemble de mes collaborateurs. Elle témoigne de la volonté de Gérard Collomb, président de la SPL Lyon Confluence et des membres du conseil d'administration, d'assurer une continuité dans le management du projet. Cette année d'élections a également vu le renouvellement d'une partie de notre conseil d'administration et notre adaptation au déploiement de la nouvelle organisation des services de la Métropole.

2014, c'est aussi une nouvelle mission emblématique qui nous a été confiée par le Grand Lyon : la construction du lieu totem de la French Tech lyonnaise sur l'ancienne halle Girard. La SPL élargit sa palette d'interventions et d'expertise métiers au service de la collectivité. Ces évolutions impliquent des savoir-faire spécifiques toujours plus poussés et un mode de management élargi, grâce à l'appui que je trouve désormais auprès de Sylvie Josse et Benoît Bardet, directeurs adjoints de la SPL. »

Un rythme de constructions et de mutations soutenu

« Toutes les opérations sont lancées côté Saône : le quartier Denuzière, les Rives de Saône et la fin de la construction des docks ; les dernières livraisons programmées pour 2018 ont encore fortement mobilisé les équipes en 2014. La SPL a également encadré et coordonné plusieurs mutations du quartier Sainte-Blandine : du PEM Perrache en passant par l'évolution des terrains de la SNCF vers un programme de logements, le Sytral et son futur dépôt, la SALHMAS ou encore la caserne des pompiers. Simultanément, les opérations se sont accélérées côté Rhône. Autour de la nouvelle esplanade François Mitterrand, ouverte au public en septembre, avec le démarrage de l'îlot A3 baptisé "Ynfluences" par Icade et la préparation d'une nouvelle consultation d'opérateurs constructeurs sur l'îlot voisin (B2).

Au sud, les premières opérations sur le “Champ” de La Confluence[®] se dessinent ; l’ouverture du Musée des Confluences le 19 décembre dernier produit une nouvelle dynamique à l’entrée sud du territoire et s’accompagne des projets *French Tech, Institute for Innovation and Creative Strategies in Architecture* d’Odile Decq, une résidence pour chercheurs internationaux... Il s’agit de regrouper et de tisser des liens entre activités numériques, de recherche, d’enseignement et de culture. Tout cela va prendre forme d’ici 2017. »

Un cœur créatif et innovant qui séduit

« Dans un contexte économique national assez tendu, La Confluence[®] se vend bien. Au 31 décembre, il restait seulement une quarantaine de logements à commercialiser sur l’ensemble du quartier. Soucieux de ne pas saturer le marché et de participer à la régulation de l’offre immobilière, nous proposons en 2015 une nouvelle offre de 150 à 200 logements sur les îlots A3 et M. Le tout dans l’esprit qui caractérise désormais les îlots “actifs” : mixité fonctionnelle (logements, tertiaire, commerces et services), sociale et intergénérationnelle pour permettre l’accès à tous avec du logement locatif social, logement locatif intermédiaire et accession sociale encadrée, soit près de 40 % de l’offre de logements sur la 2^e phase.

La commercialisation de l’offre tertiaire proposée confirme la pertinence de notre positionnement de “cœur créatif de Lyon”. Les implantations (de 1 000 à 10 000 m² en moyenne) se font au profit de sièges sociaux et de PME qui souhaitent, pour leurs collaborateurs, un affichage et un adressage cohérents avec les valeurs du quartier : centralité, haute qualité environnementale, ville connectée, mobilité douce, ville nature et apaisée... »

Capitaliser sur l’expérience passée pour aller encore plus loin

« Nous accordons une attention particulière aux besoins des entreprises : conciergerie, crèches, mobilité. Ce rôle d’accompagnement auprès d’elles, mais aussi auprès des commerçants et des habitants, est un exercice exigeant et nécessaire pour ajuster nos interventions. Nous avons également recueilli l’avis d’un panel représentatif d’usagers sur les espaces publics, les logements et plus généralement la “vie de quartier” ; ce retour d’expérience est précieux pour les services des collectivités, nos chefs de projets, urbanistes, paysagistes, architectes et opérateurs immobiliers. Nous poursuivrons cette démarche pour la 2^e phase en mettant l’accent sur les points forts : le calme, la nature en ville, la biodiversité, la ville apaisée. Avec la nouvelle donne de la ville intelligente, poussée par notre coopération avec le NEDO japonais, la ville du XXI^e siècle s’enrichit d’apports technologiques qui sont autant de services nouveaux pour les habitants et les opérateurs de demain. »

L'avancée du projet

En 2014, le lancement des dernières opérations côté Saône coïncide avec la première livraison côté Rhône. Lyon Confluence poursuit sa dynamique de part et d'autre du cours Charlemagne, avec le souci permanent de faire de son capital d'expérience un moteur de réflexion pour avancer. À la clé, un aménagement équilibré qui séduit habitants, entreprises et investisseurs.



Mixité, durabilité, des exigences toujours réaffirmées

2014 est une année charnière marquée par l'attribution du dernier îlot de la ZAC 1 et par la création du premier espace public de la ZAC 2. Elle témoigne d'une dynamique exigeante, en termes de mixité comme de développement durable, renforcée tout au long de la phase 1 du projet. Lyon Confluence se nourrit des expériences passées pour affiner et affirmer son engagement. Cette capacité à transformer des expérimentations réussies en nouvelles normes pour la programmation, les performances des bâtiments et la conception des espaces publics, est un moteur du projet urbain. Hikari, au bord de la Place nautique, en est un exemple. Ses performances environnementales, fruit d'un partenariat ambitieux avec l'agence environnementale japonaise NEDO, deviennent la référence pour les nouvelles opérations côté Rhône à l'image d'A3 : îlot démonstrateur dont les premiers permis de construire ont été déposés en juin 2014.



Confluence 1: Côté Saône

L'année a été marquée par la métamorphose du quartier Denuzière, avec les premières livraisons d'immeubles sur H1, H2 et H3 et la place Camille Georges. À noter aussi le lancement des travaux de J1a et J1b, le prolongement de ceux du K et l'attribution de l'îlot G, le dernier de la ZAC. Situé à l'articulation de Sainte-Blandine avec la Place nautique, ce quartier illustre la qualité de la couture urbaine avec les nouvelles réalisations. L'urbaniste Gérard Pénot de l'Atelier Ruelle avait réalisé un travail spécifique pour créer ouvertures et liens naturels entre ce quartier et son environnement. Le quartier séduit, comme en témoignent les bons chiffres de sa commercialisation.

L'aménagement des Rives de Saône a connu une avancée significative avec, sur le quai haut, les travaux de redressement du quai Rambaud. Du côté de la Place nautique, Hikari, dernière réalisation de ce secteur de La Confluence®, offre aux regards un prototype de garde-corps en cellules photovoltaïques.

La recherche de qualité de vie des habitants et riverains dans la finalisation de la ZAC 1 s'est illustrée par un projet de réaménagement du port Rambaud pour améliorer la circulation piétonne ainsi que des plantations et des espaces végétalisés aux abords d'Euronews.



Confluence 2: Côté Rhône

La livraison de l'esplanade François Mitterrand et les premiers permis de construire de l'îlot A3 ont été des étapes importantes de 2014. L'esplanade témoigne d'un parti pris fort de Lyon Confluence qui montre son engagement dans l'équilibre et l'attractivité du nouveau quartier. A3, qui entre dans sa phase opérationnelle, concrétise la naissance d'un îlot démonstrateur associant toutes les exigences d'efficacité énergétique, de durabilité et de confort qui devront faire référence pour la suite de l'aménagement côté Rhône.

Dans le quartier du Marché, les démolitions et réhabilitations des anciennes halles se sont poursuivies avec le lancement des travaux de l'*Institute for Innovation and Creative Strategies in Architecture*, conçu par Odile Decq, dans une ancienne halle du marché de gros. L'équipe de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la halle des Fleurs, qui accueillera des équipements sportifs, a été choisie et des études ont été lancées sur B2 et C2.

L'année a également été consacrée à la mise à jour du plan de masse. L'objectif était notamment de peaufiner la programmation autour du bâtiment porche pour permettre un agrandissement de la future place Frédéric Dard et l'intégration d'un immeuble de belle hauteur. L'ouverture du Musée des Confluences, fin 2014, a créé une nouvelle dynamique de flux du sud de l'agglomération vers La Confluence®.



Point financier Confluence 1

À l'issue de l'année 2014, le montant des dépenses réalisées est de 232 M€, soit 89 % du budget prévisionnel global. Le montant des recettes réalisées est de 228 M€, soit 87 % du budget prévisionnel global. La rémunération cumulée perçue par la société est de 20 M€ et représente 87 % de la rémunération prévisionnelle.

Point financier Confluence 2

À l'issue de l'année 2014, le montant des dépenses réalisées se monte à 48 M€ représentant 14 % du budget prévisionnel. 13 % des recettes engagées sont totalement encaissées. La rémunération perçue par la société représente 19 % de la rémunération prévisionnelle.



Partie

1

La ville durable



Haut Bâtiment Belvy, immeuble de belle hauteur, îlot A3, architectes: Herzog & de Meuron.

Construire la ville de demain

Premier quartier français labellisé WWF, La Confluence accueille plusieurs projets labellisés ÉcoCité. Tous ont connu des avancées significatives en 2014 et participent à la création de la *smart city*, en capitalisant sur les expériences passées.



Chrono Avril

Mise en place de la permanence afin de renseigner les copropriétaires de Sainte-Blandine sur les questions d'éco-rénovation.

Juin

Installation de 200 compteurs intelligents dans la Cité Perrache. Obtention du financement « ÉcoCité » pour la centrale de cogénération.

Novembre

Premier atelier d'éco-rénovation sur Sainte-Blandine.

Hikari, l'expérimentation devient référence

Les structures des trois bâtiments qui composent Hikari ont été construites en 2014 au bord de la Place nautique. Ils concrétisent un projet très innovant conçu par Bouygues Immobilier et l'architecte Kengo Kuma, grâce un partenariat avec l'agence environnementale japonaise NEDO. La création de ce premier îlot mixte à énergie positive en Europe a abouti à de nouvelles exigences de performances énergétiques qui prédomineront pour l'aménagement côté Rhône.

Hikari est équipé d'une centrale photovoltaïque de 190 kW de puissance électrique maximale intégrant toit et façade. Le bâtiment est aussi doté d'une centrale de cogénération à base d'huile végétale de colza et un système de stockage d'énergie avec des matériaux à changement de phase pour restituer de la chaleur ou du froid. L'électricité excédentaire sera stockée dans des batteries qui la restitueront selon la stratégie pilotée par le BEMS (Building Energy Management System), système de pilotage de la production et de la gestion par rapport à la consommation d'énergie à l'échelle du quartier. L'association de tous ces systèmes permet de réaliser 50 % d'économies d'énergie par rapport à un bâtiment classique. À l'automne, un garde-corps à cellules photovoltaïques a été testé grandeur nature — étape obligatoire avant le lancement de l'installation définitive début 2015.

A3, un pas de plus vers l'exemplarité

L'énergie positive et l'impératif zéro carbone (inscrit dans le plan d'action durabilité de La Confluence®) se sont étendus en 2014 de l'autre côté du cours Charlemagne. A3 en témoigne. Lyon Confluence a accompagné le promoteur Icade, lauréat de l'îlot en 2013, pour qu'il réponde de manière optimale à toutes les exigences de durabilité et d'efficacité énergétique. Tout au long de 2014 des échantillons grandeur nature d'A3 ont ainsi été conçus. Réalisés en béton, avec des encadrements de fenêtres, ils permettent de prouver la qualité des bétons attendus pour cet îlot démonstrateur. Ils offrent aussi une réponse aux exigences environnementales, que ce soit sur la performance énergétique des bâtiments ou l'énergie grise (quantité d'énergie nécessaire au cycle de vie d'un matériau ou d'un produit). La provenance des matériaux, la part de bois utilisé, la végétalisation et la biodiversité ont été des thématiques également finement travaillées.



Haut Cité Perrache.
Bas « Hikari »: mise en place des panneaux photovoltaïques en façade (septembre 2014).

La cour jardinée est un élément fort de cet îlot, labellisé ÉcoCité, qui sera composé de huit bâtiments. Les habitants se croiseront dans ces espaces privilégiés qui seront autant de traits d'union entre les différentes réalisations. Leur aménagement s'est fortement nourri de l'expérience des jardins partagés mis en place sur les îlots A et B.



Optimiser la consommation énergétique

Autre projet ayant obtenu un financement ÉcoCité : la centrale de cogénération. Il s'agit d'une centrale qui produira de la chaleur pour subvenir aux besoins de chauffage de l'ensemble du quartier (ZAC 1, ZAC 2, et Sainte-Blandine), et qui produira également de l'électricité pour atteindre un bilan carbone neutre.

Dans le cadre de *Lyon smart community*, des compteurs énergétiques intelligents, les *conso'tab*, ont été installés, au printemps, dans les logements de la Cité Perrache. Ils permettent aux locataires de visualiser leur consommation d'électricité, de chaleur, de gaz et d'eau, et de mieux la maîtriser. Ce projet s'articule avec le programme d'écორénovation de la Cité Perrache lancé à la suite d'études menées par Lyon Confluence et financé en partie par ÉcoCité.

Une permanence hebdomadaire a été mise en place depuis le mois d'avril pour l'écორénovation de Sainte-Blandine. Tous les copropriétaires peuvent venir y chercher de l'information et un accompagnement gratuit dans leurs démarches techniques et financières. En complément, des ateliers dédiés sont régulièrement organisés par Lyon Confluence.

Repenser le stationnement et la mobilité avec A1

Le parking mutualisé situé sous l'îlot A1 vise à optimiser l'offre de stationnement en l'adaptant aux besoins réels. L'année 2014 a été consacrée à la mise au point de l'avant-projet définitif et à l'obtention du permis de construire. Les 814 places prévues, réparties sur cinq niveaux, seront suffisantes pour couvrir les besoins en stationnement des habitants, salariés et visiteurs dont le rythme de présence diffère au cours de la journée et de la semaine. Limiter de 6 à 5 le nombre de niveaux creusés réduit le coût d'investissement de 10 % et celui de fonctionnement de l'ordre de 15 % sans dégrader le niveau de service apporté aux résidents et aux visiteurs. L'avant-projet définitif confirme la création d'un espace en rez-de-chaussée consacré à la mobilité dans son ensemble : informations sur le trafic, les offres de transport disponibles, facilitation de l'autopartage, espace de réparation pour les vélos... La démolition de l'immeuble situé au 42 quai Perrache, nécessaire à la réalisation du parking, a été préparée tout au long de l'année pour une réalisation en 2015.



Haut Projet retenu pour l'îlot G.
Bas Le White, îlot H1 (septembre 2014).

Une mixité confirmée et affinée

La ville durable, c'est aussi la ville pour tous.
Lyon Confluence a poursuivi en 2014 ses efforts
en faveur d'une mixité de plus en plus fine.
Un travail qui s'appuie sur le retour
d'expérience des précédentes opérations.



Chrono Septembre

Inauguration des îlots H
et E4.

Ouverture de la
Résidétapes dans l'îlot H1.
Premières pierres des îlots
J1a et J1b.

Une mixité ciselée, à grande échelle

Côté Saône, les îlots H ont été livrés en 2014. La diversité de leur programmation marque l'engagement en faveur d'une mixité de plus en plus fine. Le White (H1) propose des studios pour jeunes actifs (Résidétapes) et de l'habitat social, le Denuzière (H2) des appartements en accession libre et Odalys (H3) une résidence étudiante et une résidence hôtelière. Cette large mixité s'étend côté Rhône avec A3 (25 % de logements sociaux PLAI – PLUS et PLS et 131 logements en accession libre ou en PLI) et les îlots B2 et C2. Ces deux derniers ont fait en 2014 l'objet de nombreuses études de programmation, techniques et environnementales. Leur aménagement est réfléchi en simultané de manière à penser la mixité à plus large échelle, comme ce fut le cas pour J1a et J1b. L'objectif de cette approche conjointe est de préserver l'équilibre dans la programmation, notamment entre PLS et PLAI.

Une attention particulière est apportée à la mixité sociale.

Un minimum de deux heures de soleil / lumière au 21 décembre leur est également imposé.

E, G, J et K affirment une mixité sociale et fonctionnelle

Dans le quartier Denuzière, l'îlot G, qui clôt la ZAC 1, a été attribué en décembre 2014 à l'équipe Fontanel Immobilier — Gaëtan Le Penhuel Architectes — Z Architecture. Il regroupera, sur 8 000 m², 44 logements locatifs sociaux, 35 logements en accession libre, 5 en accession abordable, des commerces et des bureaux. Il complète :

- J : 55 logements locatifs sociaux, 31 logements en accession sociale, 16 logements à prix maîtrisé et 70 logements en accession libre.
- K : 50 logements sociaux et 28 logements en accession ainsi que 3 commerces.
- E4 (livré en juillet) : bâtiment passif intégrant 84 logements et 3 commerces en rez-de-chaussée. Majoritairement dédié à l'accession sociale, cet immeuble symbolise l'engagement de Lyon Confluence en faveur de la mixité et de la facilitation du parcours résidentiel.

À terme, la ZAC 1 comptera 2 067 logements répartis en 444 logements locatifs sociaux (PLUS et PLAI), 112 logements locatifs intermédiaires (PLS), 160 logements en accession sociale et 1 351 logements à loyer libre ou PLI.

Afin d'optimiser la mixité fonctionnelle, Lyon Confluence a lancé une étude pour affiner la programmation et la gestion des locaux commerciaux en rez-de-chaussée côté Rhône.



Haut Chantier des Rives de Saône (février 2015).
Bas Esplanade François Mitterrand (septembre 2014).

Des espaces publics créateurs de liens

Les espaces publics sont des éléments clés pour équilibrer l'aménagement d'un quartier. Lyon Confluence leur porte une attention particulière et implique les usagers dans leur conception.

Les Rives de Saône, nouvelle liaison nord-sud

Au nord de l'opération, longeant la rivière, les Rives de Saône de La Confluence® ont fait l'objet d'un profond réaménagement en 2014. Cette nouvelle liaison avec le nord de la Presqu'île, depuis Perrache jusqu'au parc de Saône, offre aux riverains et aux habitants un visage renouvelé, un nouvel espace à vivre et à partager (voir p. 27).

L'esplanade François Mitterrand, poumon du quartier du Marché

Premier espace public côté Rhône livré en septembre 2014, l'esplanade est conçue comme une place de quartier aux multiples usages. Elle diversifie l'offre d'espaces publics de La Confluence® avec son sol stabilisé, ses jeux pour enfants, ses petites clairières et ses soixante-dix arbres. En s'inscrivant dans la continuité de la Place nautique, elle relie le quartier du Marché aux Rives de Saône. L'aménagement de l'esplanade a fait l'objet d'une attention particulière. Convaincu qu'une conception de qualité des espaces publics ne peut se faire sans une prise en compte rigoureuse de leurs usages, Lyon Confluence a invité les habitants à s'exprimer dans le cadre d'une enquête dédiée.

La place Camille Georges, le lien est-ouest

Ouverte au public en septembre au cœur du quartier Denuzière, elle est le point de convergence des îlots H, K et J et rapproche le cours Charlemagne des Rives de Saône. La place Camille Georges propose un lieu tranquille et intime, une respiration douce entre les bâtiments. Végétalisée à l'est, plus minérale à l'ouest, avec des bancs pour riverains et promeneurs, elle sera à terme reliée à la future place Renée Dufour, à l'ouest de la rue Denuzière.



Chrono Juin

Début de la construction des nouveaux vestiaires du stade Sonny Anderson.

Août

Ouverture de la promenade des Rives de Saône, quai bas.

Septembre

Ouverture de l'esplanade François Mitterrand.

Novembre

Plantation des arbres sur les Rives de Saône, quai bas et haut.

Partie

2

Confluence 1



Haut Temps des cerises 4^e édition (14-15 juin 2014).
Bas Musée des Confluences (décembre 2014).

Un quartier qui bouge

10 500 habitants à fin 2014 — dont 3 500 nouveaux arrivants en six ans —, 13 000 salariés, des millions de visiteurs... La Confluence® est un quartier dynamique.

La Confluence®, territoire de flux

Au gré des livraisons de programmes, de nouveaux habitants s'installent chaque année dans le quartier. Ce fut le cas en 2014 pour les îlots E4, H1 et H2 portant à 10 500 le nombre total d'habitants dans ce quartier. Le nombre de salariés est aussi en plein essor : de 6 000 en 2008, il était évalué fin 2014 à 13 000, soit une augmentation de 116 % en six ans (la moyenne est de 19 % par an). Commerces et services se développent également. Le pôle de Commerces et de Loisirs, ouvert en avril 2012 au bord de la Place nautique, a vu sa fréquentation bondir de 15 % entre 2013 et 2014 pour atteindre 8 millions de visiteurs. L'animation du quartier bénéficie, depuis février, du prolongement du tramway T1 jusqu'à Gerland, sur l'autre rive du Rhône, grâce au pont Raymond Barre. Il ouvre le quartier vers le sud et le connecte au métro, lui-même prolongé jusqu'en première couronne (commune d'Oullins).



Chrono Mai

Accueil de la 12^e édition des Nuits sonores sur cinq jours et sept lieux du quartier.

Juin

Le Temps des cerises attire 20 000 personnes.

Un lieu de festivités prisé

Organisé par Lyon Confluence, le « Temps des cerises » s'est déroulé, à la mi-juin, Place nautique : 20 000 visiteurs ont participé à l'événement centré sur les gestes verts. Tout au long de l'année, des événements animent le quartier : vide grenier, Pardon des Mariniers, la fête des Lumières en décembre, sans oublier les Nuits sonores au rayonnement international à l'occasion desquelles plus de 100 000 visiteurs ont investi différents lieux du quartier : halle Girard, halle Caoutchouc, Sucrière, MJC... L'organisation de cette grande manifestation musicale se fait en étroite collaboration avec Lyon Confluence pour éviter toute interaction avec les chantiers en cours.

La MJC, un acteur bien positionné

La MJC est implantée depuis octobre 2013 dans un nouveau bâtiment conçu par l'architecte Marcillon Thuilier. Les travaux ont été réalisés en co-maîtrise d'ouvrage par la Ville de Lyon et Lyon Confluence.

Le déménagement de la MJC a conduit cet acteur clé de l'animation du quartier (2 000 adhérents) du secteur de Perrache à un espace central du quartier au bord de la Place nautique et des Rives de Saône, lieu propice au développement d'activités en rapport avec l'environnement, la nature et l'eau. Il l'a aussi rapproché du Marché Gare, salle de concert dont elle assure la gestion. La prise en compte du bois dans sa construction a été distinguée dans le palmarès Bois 2014 de la Fédération interprofessionnelle du bois en Rhône-Alpes (FIBRA).



Haut L'Escale, îlot E4 (août 2014).

Bas Inauguration du quartier Denuzière (24 septembre 2014).

La ZAC 1 bientôt finalisée

Le quartier Denuzière a accueilli en 2014 le lancement des dernières opérations de la ZAC 1. Hikari finalise l'aménagement aux abords de la Place nautique tandis que les circulations font l'objet de nouveaux projets.



Chrono Février

Prolongement du tramway T1 de La Confluence® à Gerland, depuis « Hôtel de Région-Montrochet » jusqu'à « Debourg ».

Juillet

Livraison d'E4.

Septembre

Inauguration des îlots H et E4.
Ouverture de la Résidétapes dans l'îlot H.

Décembre

Désignation des architectes pour la construction de l'îlot G.

Les dernières livraisons se préparent

Dans le quartier Denuzière, les îlots organisés autour de la nouvelle place Camille Georges ont commencé à sortir de terre, préfigurant le futur visage du quartier. H1 et H2 ont été livrés en 2014 et l'îlot G a été attribué. Les premières pierres de Lux (J1a) et Esperluette (J1b) ont été posées fin septembre. Les travaux de K, menés par Nacarat, ont connu une avancée significative.

L'ensemble de ces programmations offre un caractère spécifique au quartier, chaleureux, mais aussi plus tranquille, car en retrait des voies de circulation, et parfaitement intégré à l'existant.

Entre les deux places publiques, la rue Denuzière sera aménagée en zone de rencontre avec une vitesse limitée à 20 km/h et une priorité donnée aux piétons. Dans le même temps, l'îlot E4 avec son label Passivhaus a été livré et les trois immeubles à énergie positive d'Hikari ont continué à s'ériger dans le prolongement des îlots A, B et C. Une fois finalisés, ils achèveront l'aménagement de la Place nautique.

Faciliter et sécuriser les circulations

Lyon Confluence a travaillé à un projet de réaménagement des trottoirs et des stationnements sur le port Rambaud. Une enquête de terrain, conduite en début d'année, a pointé les conflits d'usage piétons / automobilistes sur la rue Hrant-Dink et le quai Rambaud. L'objectif est de créer une zone de circulation protégée pour les piétons. Le projet a donné lieu à des rencontres avec salariés et restaurateurs afin de présenter les grands principes, recueillir leurs remarques et répondre à leurs interrogations. Une restitution des études conduites par les paysagistes Latz und Partner s'est déroulée en décembre.

Le travail sur la percée des passages Panama et Magellan a également avancé. Ces réalisations permettront de désengorger la rue Montrochet, de désenclaver le port Rambaud et d'offrir des dessertes rapides vers le carrefour Pasteur et l'autoroute A7. Le spectaculaire ripage du pont-rail Panama s'est déroulé mi-août. Cet ouvrage, dont la réalisation a démarré en février 2014, a été mis en place sous les voies ferrées en cent trente heures, pour relier la rue Hrant-Dink au cours Charlemagne. L'ouverture de la rue est prévue pour le deuxième trimestre 2015. Concernant le passage Magellan (ouverture début 2016), les Boucheries André, qui occupaient le site, ont cessé leur activité fin juin. Les travaux de démolition des locaux se sont achevés en fin d'année.



Haut Chantier des Rives de Saône (juin 2014).
Bas Rives de Saône (août 2014).

Rives de Saône, la métamorphose

Les travaux ont débuté dès janvier en bord de rivière avant de se poursuivre quai haut à partir de septembre. À l'été, 350 arbres ont été plantés sur un site aujourd'hui parfaitement intégré avec l'aménagement global du quartier.

Une nouvelle promenade, large et pacifiée

Après une ultime réunion publique d'information début janvier, venue clore une concertation soutenue menée avec les riverains depuis 2011, le chantier a démarré fin janvier. Terrassement, mise à nu du site existant, réalisation des réseaux puis coulage des bétons ont rythmé six mois de chantier intense quai bas. L'escalier à proximité de l'Embarcadère, jugé trop dangereux, a été remplacé. Les rampes d'accès ont été reprises, avec leurs galets en tête-de-chat (sur la tranche) conservés. Elles sont composées d'un linéaire bétonné pour plus de sécurité. En juillet, la nouvelle promenade était déjà accessible, avec ses trois grandes terrasses paysagères et ses délimitations en pierre faisant office de bancs. Elle a accueilli à partir de l'automne de nouveaux arbres : peupliers noirs, frênes, aulnes et saules viennent agrémenter le paysage des « bas ports » jusque-là vierges de plantations.



Arbres, sol stabilisé et piste cyclable

La deuxième partie de l'année s'est concentrée sur le quai haut. Les arbres malades — et donc dangereux — et ceux ne pouvant plus se développer — car mal plantés à l'époque — ont laissé place à de nouveaux arrivants : chênes chevelus, érables et tilleuls. Les plantations existantes ont été conservées au maximum. Le revêtement d'origine en sol stabilisé a été entièrement repris et une piste cyclable à double sens créée depuis le pont SNCF jusqu'à la rue Bichat.

Plus au sud, en prévision des aménagements à réaliser autour de l'amphithéâtre de verdure, le redressement du quai Rambaud, entre la rue Bichat et le cours Bayard, a débuté en septembre, avec la mise en place d'une circulation alternée. Le nouveau quai ouvert à la circulation début 2015 longe désormais la gendarmerie. Les espaces verts qui y prenaient place étaient, en effet, peu utilisés et le déplacement de la voirie crée un vrai univers généreux autour de l'amphithéâtre.

Nouveaux jeux de boules, club-house des boulistes, jardins partagés et équipements sportifs sont au programme de 2015.



Haut Accueil des nouveaux habitants de l'Escale, du White et du Denuzière (24 septembre 2014).
Bas Chantier d'Hikari (août 2014).

Commercialisation, où en est-on ?

Côté Saône, quatre îlots ont été concernés par la commercialisation de logements en 2014. Au 31 décembre, il restait 42 logements à commercialiser sur un total de 184 appartements sur Hikari, Affinity, Lux et le K.

Le retour d'une commercialisation souriante

En 2014, l'embellie de 2013 s'est confirmée. Preuve de l'attractivité du quartier pour de futurs habitants, entreprises et investisseurs. Les nombreux immeubles déjà réalisés et la qualité du paysage urbain séduisent. Une reconnaissance pour les choix d'aménagement.

La modification de la loi Duflot par la loi Pinel a contribué à renforcer l'engagement des investisseurs.



Les résultats en chiffres

En 2014, la commercialisation des logements s'est poursuivie sur quatre îlots côté Saône. Le prix de vente moyen se situait entre 5 100 et 5 200 € HT/m² pour le logement libre. Il était plafonné à 3 600 € pour le logement abordable.

En un week-end du mois de juin, lors d'une opération organisée par l'OPAC du Rhône (MOU) à la Maison de La Confluence[®], les 31 logements en accession sociale de l'Esperluette ont été vendus.

Au 31 décembre 2014, 111 appartements sur 184 avaient trouvé preneur et l'offre totale de logements restant à commercialiser s'élevait ainsi à 42 logements: 20 logements (sur 45) sur le programme Affinity (BNP); 16 logements (sur 44) sur le programme Lux (Constructa), 4 logements (sur 36) sur Hikari (SLC) et 2 logements (sur 28) sur le K (Nacarat Immobilier).

Partie

3

Confluence 2



Haut Nuits sonores dans la halle Girard (mai 2014).

Bas Bâtiment Harmony, îlot A3, architecte: Tatiana Bilbao.

Le quartier du Marché en pleine effervescence

À l'est du cours Charlemagne, le changement est en marche. L'îlot A3 est passé en phase opérationnelle. Les halles ont fait l'objet de toutes les attentions.

Des évolutions dans la structuration du quartier

Côté Rhône, 2014 a été marquée par la mise à jour du plan de masse. Parmi les évolutions, la suppression des deux ailes du bâtiment porche, en vue d'agrandir la place Frédéric Dard et de réintroduire un immeuble de belle hauteur sur A1. Celui-ci avait initialement été supprimé du fait de sa trop grande proximité avec la Cité Perrache, pour laquelle il constituait un masque qui réduisait l'ensoleillement. Autre changement, l'emprise de la Maison de la Danse passée de l'îlot E1 à l'îlot E2. Entre les îlots B et C, une rue intermédiaire a été prolongée de la rue Delandine jusqu'au quai Perrache afin de mieux mailler le quartier. Elle sera parallèle aux rues Casimir-Perier et Paul Montrochet.

Le quartier poursuit sa mutation

La promesse de vente de l'îlot A3 a été signée en avril et deux permis de construire sur huit bâtiments ont été déposés en juin. Le travail avec Icade, promoteur de l'îlot A3, s'est poursuivi tout au long de l'année pour affiner l'avant-projet sommaire. Les premiers ateliers pour préparer les cahiers des charges des consultations de promoteurs ont été lancés pour B2 et C2. Réalisés avec les assistants à maîtrise d'ouvrage en programmations, logements, tertiaire, commerces et développement durable, ils ont permis de dessiner les premiers contours avant de lancer une programmation au premier semestre 2015. La halle C4 s'est préparée auxancements des travaux de l'*Institute for Innovation and Creative Strategies in Architecture* d'Odile Decq. À noter encore la mutation de la halle aux Fleurs, située sur l'emprise de l'îlot A3 en équipement sportif municipal, dont la conception a été attribuée à l'architecte Didier Dalmas pour la réalisation de deux salles de sport superposées. Le début des travaux est prévu pour le printemps 2015.

Nouveau destin pour la halle Girard

En mai, le Grand Lyon a sollicité Lyon Confluence dans le cadre de la candidature lyonnaise au label national *French Tech*. Dans le cahier des charges de l'appel d'offres devait figurer un lieu totem. Son objectif: concevoir des espaces de travail innovants capables d'accueillir des acteurs et des projets concourant à accompagner les jeunes pousses à haut potentiel dans la filière du numérique. Le Grand Lyon a opté pour la halle Girard et a demandé à Lyon Confluence de prendre en charge sa rénovation et son aménagement. Un préprogramme a été défini, ainsi que les contours financiers de l'opération, préalable au lancement d'une consultation d'architectes spécialisés dans la réhabilitation de bâtiments à caractère industriel.



Chrono Avril

Signature de la promesse de vente d'A3.

Juin

Dépôt de deux permis de construire sur huit bâtiments pour A3. Promesse de vente de la halle C4 pour la Confluence School of Architecture.

Juillet

Obtention du permis de construire du parking A1.

Septembre

Ouverture de l'esplanade François Mitterrand. Lancement des études programmatiques de la French Tech.



Haut Le quartier Sainte-Blandine.
Bas La gare Perrache et la place des Archives.

Perrache / Sainte-Blandine, le quartier se renouvelle aussi

L'année a été marquée par un renforcement du développement de l'éco-rénovation. Concernant le pôle d'échanges multimodal de Perrache, la convention financière entre les différents partenaires a été signée. Dans le quartier, Lyon Confluence affirme son accompagnement dans la réhabilitation de l'existant.



Chrono **Septembre**

Signature de la convention financière partenariale des AVP du PEM Perrache.

Décembre

Désignation du lauréat pour la réalisation du projet Dugas-Montbel.

Accélérer l'éco-rénovation

À partir du printemps 2014, la SPL a débuté, dans le cadre d'un contrat *in-house* signé avec le Grand Lyon, un accompagnement de la mission d'éco-rénovation de la communauté urbaine pour sensibiliser les copropriétaires. Objectif: traiter avec les copropriétés le sujet complexe de l'éco-rénovation. Ces discussions ont également fait émerger l'intérêt du raccordement au réseau de chaleur urbain prévu sur le quartier. En l'espace de huit mois, Lyon Confluence a rencontré l'ensemble des copropriétés qui s'étaient intéressées au sujet. Cela a notamment permis de mieux comprendre les éventuels points de blocage et de rassurer sur le gain immobilier.

PEM Perrache, le projet scindé en deux phases

Le travail autour du pôle d'échanges multimodal de Perrache et de son réaménagement a continué en 2014. Sous l'égide de Lyon Confluence, la coopération entre SNCF, RFF, Gares et Connexions, le Sytral, la communauté urbaine, la Ville de Lyon, la Région et l'État s'est poursuivie de façon soutenue pour aboutir à la signature de la convention financière partenariale et à la répartition des engagements financiers en deux phases pour assurer sa réalisation dans de bonnes conditions matérielles et financières. L'accès à la gare depuis le sud et la liaison piétonne sud-nord vers la place Carnot seront d'abord traités. Puis ce sera le tour de la requalification du Centre d'échanges et du bâtiment « voyageurs » de la gare, avec l'ouverture du centre d'échanges et l'aménagement de la place intermédiaire et l'accès à la gare.



Haut Chantier de « La vie grande ouverte » (août 2014).

Autour de la gare, ça bouge

En 2014, les travaux de l'université catholique de Lyon se sont poursuivis à un rythme soutenu. Le projet « La vie grande ouverte » — transformation des anciennes prisons Saint-Paul et Saint-Joseph — avance. Bureaux, commerces et logements, en chantier sur les quais du Rhône, complètent l'offre universitaire où 5 000 étudiants sont attendus à la rentrée 2015. Aux alentours, Lyon Confluence a accompagné plusieurs acteurs : la SAHLMAS (société anonyme HLM pour l'action sociale) dans le cadre de la consultation conception/réalisation lancée sur le terrain de la résidence pour personnes âgées Rinck ; la SNCF et COGEDIM pour la mise au point du projet de l'îlot Dugas-Montbel ; et le Sytral pour une mise au point du permis de démolir du terrain du futur dépôt au sud du cours Suchet ainsi que pour le lancement du concours de maîtrise d'œuvre concernant le futur dépôt de bus. Ces interventions confortent le rôle de conseil de Lyon Confluence dans la réhabilitation de l'existant, en cohérence avec les exigences des réalisations du quartier neuf.





Partie

4

Communication et concertation



Haut Premières rencontres de « La ville intelligente et durable » (13 juin 2014).
Bas Visite du gouverneur du Massachusetts (septembre 2014).

Accueillir, informer, concerter

La Confluence[®], en perpétuelle mutation, attire la curiosité des visiteurs. Pour répondre à leurs attentes et s'adapter à leurs besoins, Lyon Confluence a enrichi sa gamme d'outils et organisé des temps d'échange. Sans oublier les habitants.

Accueil et délégations

212 délégations ont été reçues à la Maison de La Confluence[®], dont 68 provenant de l'étranger. En un an, 7 909 visiteurs y ont été accueillis, 1155 hors les murs et 9 064 personnes ont été directement informées sur le projet urbain par Lyon Confluence. En septembre, le quartier Denuzière a été animé avec l'inauguration des îlots H et la pose de la première pierre de l'îlot J1 avec plus de 200 invités. Une soirée d'accueil a été organisée à l'attention de ces nouveaux habitants. Lyon Confluence a vocation à poursuivre ce type d'actions d'accompagnement sans se limiter à la découverte et à la promotion.

Conférences et tables rondes

Les premières rencontres de « La Ville intelligente et durable » se sont déroulées en juin. Au programme : présentation des différents partenariats et visite guidée du quartier de La Confluence[®]. L'après-midi a été consacré à deux tables rondes intitulées « Lyon Smart Community point d'étape » et « De la technologie aux usages ». Cette journée a pointé les enjeux technologiques et énergétiques, ainsi que l'importance du comportement des habitants et des salariés pour forger l'identité du premier quartier durable WWF. Elle a également nourri la réflexion sur l'avancée des opérations grâce aux témoignages des partenaires européens du programme NEXT Buildings dans lequel s'est engagé l'aménageur Lyon Confluence. Ce temps d'échange a été l'occasion de croiser les regards sur les différents partenariats qui favorisent l'émergence d'une ville « intelligente et durable ».



Chrono Janvier

Réunion publique d'information et début des travaux des Rives de Saône.

Mars

Organisation, avec la maison de l'Emploi, d'un atelier à destination des futurs maîtres d'ouvrage privés. Objectif : les inciter à avoir recours aux clauses d'insertion sociale dans les chantiers.

Juin

« La ville intelligente et durable : de la théorie à la pratique » : ateliers et tables rondes organisés par Lyon Confluence.



Haut Temps des cerises 4^e édition (14-15 juin 2014).



Chrono Septembre

Journées européennes du patrimoine: lancement de l'application mobile « My Confluence® » et jeu de piste autour de l'étrange disparition d'Édouard Gloppe.

Septembre

Présentation d'étudiants de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon lors d'une exposition « Recherches et regards: distances et confidences à La Confluence® » en septembre sous la halle QR2.

Octobre

Rencontres du Cadre de ville des Robins des villes: trois jours de réflexion, de débats, d'ateliers et d'expérimentations, dans la halle aux Fleurs. Parution du guide urbain de 168 pages pour découvrir La Confluence®.

La concertation toujours active

Deux réunions publiques concernant l'aménagement des Rives de Saône ont été organisées en janvier et juillet afin d'informer les habitants sur la nature des travaux et le remplacement des arbres. Lyon Confluence travaille par public cible. Par exemple, les salariés ont été invités à s'exprimer sur le projet de réaménagement du port Rambaud et, d'une manière plus générale, sur le bien-être. Une étude sur les espaces publics livrés côté Saône a également été conduite entre mars et juillet auprès des riverains, salariés et visiteurs. Elle a mis en évidence le fonctionnement ou dysfonctionnement de certains sites, grâce à l'observation et la passation d'entretiens ou de questionnaires. Par ailleurs, dans le cadre du projet de réaménagement du pôle d'échanges multimodal de Perrache, un diagnostic sur l'usage des terrasses et du centre d'échanges a été conduit auprès des principaux utilisateurs.

Sensibiliser à la ville durable

De nombreux événements ont été organisés tout au long de l'année 2014 pour sensibiliser le public à l'importance d'une ville durable et démontrer ce qu'est la ville réconciliée avec ses éléments (nature, lien social, etc.). Les 14 et 15 juin, le Temps des cerises a fêté sa 4^e édition avec une quarantaine d'acteurs, 7 partenaires et plus de 20 000 visiteurs. Lors des Journées européennes du patrimoine sur le thème de l'architecture et de la couleur, un nouveau parcours sous forme de jeu de piste a été organisé, attirant plus de 1100 personnes.

Une application et un guide

Afin de permettre au plus grand nombre de trouver des informations et un éclairage intelligent sur la ville, Lyon Confluence a mis au point deux nouveaux outils d'accompagnement sur le registre qualitatif du patrimoine architectural contemporain. Gratuite et bilingue, l'application mobile My Confluence® a atteint les 1000 abonnés en un trimestre. Depuis début octobre, le guide bilingue *Lyon Confluence, parcours urbains*, édité par Archibooks, est disponible en librairie. Ce support est destiné aux touristes « urbains » pour une visite en autonomie du quartier.

La 3D et les images à l'honneur

Les maquettes 3D et physiques de Lyon Confluence ont été mises à jour en 2014, au fur et à mesure de l'avancement des projets des îlots J, D, G, M3 / D4, des pavillons 7 et 8 des docks, de Newshôtel et de la ZAC 2. Le chantier « Rives de Saône » a quant à lui été filmé en trois survols à l'aide d'un drone. La médiathèque s'est enrichie de plus de 6 000 images.



Haut Application mobile My Confluence® (septembre 2014).
Bas Journées européennes du patrimoine (septembre 2014).
Droite Le guide urbain Lyon Confluence.

Site internet, newsletters et réseaux sociaux

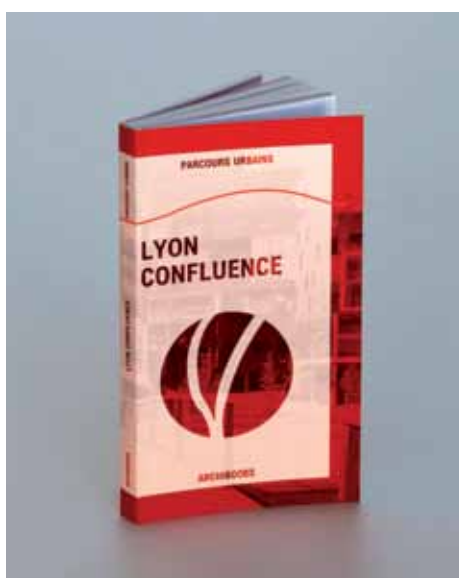
www.lyon-confluence.fr est actualisé régulièrement. En 2014, le site a comptabilisé 120 000 visites et 93 000 visiteurs. La ligne éditoriale de la *newsletter* et son graphisme ont été repensés afin de répondre aux modes de lecture actuels : une large place aux visuels et textes concis. En complément, dix flashes info ont été diffusés. Une page Facebook « Ma Confluence » est active depuis septembre.

« Recherches et regards d'étudiants : distances et confidences à La Confluence® »

Cette exposition s'est déroulée de septembre à octobre à la halle QR2. En septembre 2013, Lyon Confluence avait proposé aux étudiants de la classe préparatoire de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon de s'approprier le nouveau quartier de La Confluence®. « Recherches et regards : distances et confidences à La Confluence® » est le fruit d'une année de travail au cours de laquelle ces jeunes étudiants ont affiné leur regard et ont construit leur approche.

Presse et médias

Lyon Confluence suscite toujours autant d'intérêt en 2014. Plus de 500 articles de fond ont traité le projet urbain et l'équipe a été fortement mobilisée avec 71 interviews réalisées. À l'international, on dénombre une trentaine de retombées dans la presse, en particulier en Allemagne et en Italie.





Partie

5

L'aménageur

Les missions de l'aménageur

En 2014, Lyon Confluence a poursuivi la grande diversité de ses missions. La direction de l'établissement a connu des changements significatifs.



Les missions de l'aménageur

Lyon Confluence est une SPL (Société publique locale). Cette nouvelle structure créée par la loi du 28 mai 2010 possède un champ de compétence très vaste, déterminé par l'article L. 1531-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Elle peut ainsi être chargée de réaliser des opérations d'aménagement au sens de l'article L. 300-1 du code de l'urbanisme, des opérations de construction ou pour exploiter des services publics à caractère industriel ou commercial ou toutes autres activités d'intérêt général.

Les événements marquants de 2014

L'année 2014 a été marquée par le départ en retraite de Jean-Pierre Gallet, directeur général délégué, et la nomination de Pierre Joutard, en tant que directeur général délégué, et de Sylvie Josse et Benoît Bardet, directeurs adjoints. Cette succession s'inscrit dans une volonté de continuité de la SPL : Pierre Joutard a, pendant huit ans, tenu le poste de directeur adjoint. L'organisation a également subi des modifications avec une volonté de mixer les métiers via une hiérarchie moins sectorielle.



L'aménageur a pour rôle de :

1. Réaliser ou faire réaliser toutes études préalables aux opérations ou actions d'aménagement ou aux opérations de construction ;
2. Procéder ou faire procéder à toutes acquisitions d'immeubles bâtis ou non bâtis en vue de leur revente en l'état ou après mise en valeur, ainsi qu'à toutes démolitions ;
3. Procéder ou faire procéder à toutes acquisitions ou passer toutes conventions en vue d'assurer la maîtrise foncière préalable à la réalisation d'actions ou d'opérations d'aménagement, ou de la cession à des tiers à des fins d'aménagement ou de construction ;
4. Procéder ou faire procéder à l'exploitation, la gestion, l'entretien et la mise en valeur par tout moyen des terrains, des bâtiments, des ouvrages et des équipements pendant la phase de réalisation et préalablement à la remise à leur destinataire définitif ;
5. Réaliser ou faire réaliser, dans le cadre du présent objet, les aménagements, équipements et constructions qui lui seraient demandés par ses actionnaires ;
6. Promouvoir le projet urbain de La Confluence® et entreprendre les actions susceptibles d'en favoriser la réalisation ;
7. D'une manière générale, accomplir toutes études et toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement au projet.

Les temps forts en 2014

Janvier

— Réunion publique d'information et début des travaux des Rives de Saône.

Février

— Prolongement du tramway T1 de La Confluence® à Gerland, depuis « Hôtel de Région-Montrochet » jusqu'à « Debourg ».
— Ouverture du pont Raymond Barre.

Mars

— Organisation, avec la maison de l'Emploi, d'un atelier à destination des futurs maîtres d'ouvrage privés. Objectif : les inciter à avoir recours aux clauses d'insertion sociale dans les chantiers.

Avril

— Mise en place de la permanence sur les questions d'éco-rénovation pour renseigner les copropriétaires de Sainte-Blandine.
— Signature de la promesse de vente d'A3.

Mai

— Premiers travaux de raccordement au futur réseau de chaleur urbain sur le quartier Denuzière.
— Accueil de la 12^e édition des Nuits sonores sur cinq jours et sept lieux du quartier.

Juin

— Le Temps des cerises attire 20 000 personnes.
— Fin d'activité des Boucheries André.
— Début de la construction des nouveaux vestiaires du stade Sonny Anderson.
— « La ville intelligente et durable : de la théorie à la pratique » : rencontres Lyon Confluence avec ateliers et tables rondes au siège de la SPL.
— Hikari reçoit la pyramide d'Or de la Fédération des Promoteurs immobiliers (FPI).
— Dépôt de deux permis de construire sur huit bâtiments pour A3.
— Installation de 200 compteurs intelligents dans la Cité Perrache.
— Lancement de l'appel à candidature pour la conception, la réalisation, l'entretien et la maintenance de la centrale de cogénération.
— Promesse de vente de la halle C4 pour l'*Institute for Innovation and Creative Strategies in Architecture*.
— Obtention du financement « ÉcoCité » pour la centrale de cogénération.
— Enquête sociologique sur l'utilisation des espaces publics de la première phase.
— Défilé ESMOD dans la halle Caoutchouc.



Juillet

- Réunion publique d'information sur la deuxième phase du chantier des Rives de Saône.
- Livraison d'E4.
- Obtention du permis de construire du parking A1.
- Arrêté préfectoral : loi sur l'eau ZAC 2.

Août

- Ripage du pont-rail Panama sous les voies ferrées, destiné à relier le port Rambaud au cours Charlemagne.
- Ouverture de la promenade des Rives de Saône, quai bas.

Septembre

- Journées européennes du patrimoine : lancement de l'application mobile « My Confluence[®] » et jeu de piste autour de l'étrange disparition d'Édouard Gloppe.
- Inauguration des îlots H et E4.
- Ouverture de la Résidétapes dans l'îlot H1.
- Inauguration de l'extension du poste électrique.
- Premières pierres des îlots J1a et J1b.
- Ouverture de l'esplanade François Mitterrand.
- Départ du dernier occupant du 42, quai Perrache.
- Exposition d'étudiants de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon « Recherches et regards : distances et confidences à La Confluence[®] » sous la halle QR2.
- Signature de la convention financière partenariale des AVP du PEM Perrache.
- Lancement des études programmatiques de la *French Tech*.

Octobre

- Début des travaux de démolition des Boucheries André.
- Rencontres du Cadre de ville par les Robins des villes : trois jours de réflexion, de débats, d'ateliers et d'expérimentation dans l'ancien marché de gros (halle aux Fleurs).
- Parution du guide urbain de 168 pages pour découvrir La Confluence[®].

Novembre

- Plantations d'arbres sur les Rives de Saône quai bas et haut.
- Premier atelier d'éco-rénovation sur Sainte-Blandine.

Décembre

- Désignation du lauréat pour la réalisation du projet Dugas-Montbel.
- Désignation des architectes pour l'îlot G.
- Ouverture du Musée des Confluences.
- Signature de la vente de la halle C4 pour l'*Institute for Innovation and Creative Strategies in Architecture*.

Carte d'identité

Les dates clés

1997 : une mission Perrache-Confluent pilote le projet Lyon Confluence au sein de la communauté urbaine de Lyon.

1999 : la Ville de Lyon et la communauté urbaine de Lyon créent une société d'économie mixte. Elle est chargée de poursuivre les études sur Lyon Confluence afin d'amener le projet au stade opérationnel.

2003 : la SEM Lyon Confluence devient titulaire d'une convention publique d'aménagement. Elle est nommée aménageuse du projet Lyon Confluence pour le compte du Grand Lyon. 177 millions d'euros de dépenses d'investissement, liées à la convention publique d'aménagement, sont prévus pour 2003-2016.

2007 : la transformation de la SEM en SPLA est proposée par le conseil d'administration du 16 novembre 2007, conformément à l'article L. 327-1 du code de l'urbanisme.

2008 : à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire de ses actionnaires, le 31 janvier, la société d'économie mixte Lyon Confluence devient la première société publique locale française d'aménagement. Le 19 juin, l'assemblée spéciale, l'assemblée générale ordinaire et le conseil d'administration adoptent définitivement les nouveaux statuts de la SPLA.

2012 : lors de son assemblée du 28 juin 2012, le conseil d'administration de la SPLA se prononce en faveur de la modification des statuts pour créer une SPL.

2013 : en novembre, le Grand Lyon a confié à la SPL la maîtrise d'ouvrage de la construction du réseau de chaleur urbain. La modification des statuts en 2012 a permis à Lyon Confluence d'être habilitée pour réaliser et gérer les dispositifs de production d'énergie en milieu urbain.

2014 : départ à la retraite de Jean-Pierre Gallet et nomination de Pierre Joutard à la direction générale, de Sylvie Josse et Benoît Bardet comme directeurs adjoints.



Le capital

Le capital social de 1,8 million d'euros est détenu à 89 % par la Métropole de Lyon et à 11 % par la Ville et quatre collectivités locales (région Rhône-Alpes, ville de La Mulatière, d'Oullins et de Sainte-Foy-lès-Lyon).

Président : Gérard Collomb (sénateur-maire de Lyon et président de la communauté urbaine de Lyon).

L'équipe au 1^{er} novembre 2014

Directeur général délégué : Pierre Joutard
Directeurs adjoints : Benoît Bardet, Sylvie Josse

Administration, finances et juridique

Valérie Tourrette
Agnès Kozlowski
Sylvie Dockès
Jérôme Boucherat
Florence Denuzière

Opérationnel

Chefs de projets

Nicolas Basagana
Judith Beuve-Teichert (référente Foncier et études)
Stéphanie Chemtob
Flavie Cluzel
Marie-Paule Coassy
Nathalie Gendre
Laurent Jamet (référent Travaux)
Élisabeth Kern
Nicolas Moreau
Anne-Laure Recarte
Maxime Valentin (référent Développement durable)

Assistantes

Audrey Chacornac
Adeline Gallotte
Charlotte Terrier
Laure Viel



Crédits

Photographies / Infographies / Archigraphie

Bureau 205, Jérôme Boucherat – SPL Lyon Confluence,
Julie Boulanger, Laurence Danière, Desvigne Conseil –
Jean-Philippe Restoy (Regard du ciel), Fontanel,
Infime – Icade, Aurélie Pétre

Rédaction / Mise en pages

In medias res



Lyon Confluence

73, rue Smith
69002 Lyon

T. 04 78 38 74 00
F. 04 78 38 74 11

www.lyon-confluence.fr
info@lyon-confluence.fr

